

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



## Réduction de l'usage de contenants alimentaire plastiques dans les établissements de restauration collective du territoire

« *Projet* »

*Communaute de Communes du Volvestre*



## 1. La collectivité

**Nom:** Communauté de Communes du Volvestre

**Adresse:** 34 avenue de Toulouse - 31390 CARBONNE

**Type de collectivité ou territoire:** Communauté de communes

**Site internet:** [www.volvestre.fr](http://www.volvestre.fr)

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)** : Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** : CLS  
Préfiguration signé le 12.12.2019, PCAET - Agenda 21

**Typologie de territoire** : Périurbain

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire** : 29757 hab.

## 2. Présentation du projet en santé-environnement

### **Titre : Réduction de l'usage de contenants alimentaire plastiques dans les établissements de restauration collective du territoire**

**Contexte :** L'EPCI est engagé dans un PCAET dont l'axe 5.3 vise à proposer une alimentation et une consommation durable sur le territoire. Par ailleurs, la communauté de communes est compétente dans la gestion des structures d'accueil petite enfance. L'intercommunalité s'est également engagé dans un projet de territoire dont un des piliers réside dans l'élaboration d'un plan alimentaire territorial et souhaite s'inscrire ainsi dans le contexte de la Loi EGALIM qui vise, au 1er janvier 2025, à supprimer tout contenant alimentaire de cuisson, de réchauffe et de services en matière plastique.

**Rattachement du projet à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :** PRSE-CLS (axe 4 - prévention et promotion des comportements et d'un environnement favorable à la santé), PCAET (axe 5.3)

**Description/objectifs du projet en santé-environnement :** L'action vise à supprimer l'usage des barquettes alimentaire dans les établissements de restauration collective du territoire. Cela nécessite :

- la sensibilisation des élus, des équipes et des population aux questions de santé environnementale, et notamment des perturbateurs endocriniens ;
  - un accompagnement à la recherche d'alternatives aux contenants alimentaires plastiques ;
  - au déploiement des nouveaux contenants dans un premier temps dans les crèches communautaire (expérimentation) ;
  - dans un second temps, extension du dispositif dans les restaurants scolaires et dans les EHPAD / services de portage de repas en y associant les communes membres et les structures porteuses concernées.
- Cette action peut s'étendre par le biais d'une sensibilisation aux agents communaux, intercommunaux et aux salariés / chefs d'entreprises qui déjeunent sur site et qui utilise leurs propres contenants. A plus long terme, un travail de concertation peut être conduit avec les établissements de restauration à emportant.

**Résultats attendus ou observés du projet :** Élimination des matières plastiques, réduction des déchets non valorisables, limitation voire suppression de l'exposition aux perturbateurs endocriniens.

**Populations "cibles" du projet :** Enfants (crèches + écoles), personnes âgées en priorité, agents communaux et intercommunaux, réflexion à moyen terme sur une sensibilisation auprès des salariés et chefs d'entreprises.

**Facteurs de réussite du projet :** En cours

**Temps de mise en œuvre du projet (montage et lancement) :** plus de 1 an

**Année de mise en œuvre du projet :** 2020

**Thématique(s) :**

- Agriculture (rurale, urbaine),
- Alimentation, Déchets,
- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE,
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE,
- Populations sensibles/vulnérables,
- Risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, vecteurs...)

**Mots-clefs :** Alimentation, restauration, déchets, enfants, plastique

### 3. Montage

**Gouvernance :** L'action sera encadrée par les orientations du PAT qui sera mis en oeuvre par la communauté de communes. Elle sera également suivi par le comité de pilotage du PCAET et par le coordonnateur local de santé. Cette action vise à créer un groupe de travail composé de l'EPCI, des communes membres, des opérateurs, des gestionnaires d'établissements, des chefs d'entreprise concernés, ainsi qu'organismes spécialisés : ARS, ADEME

**Partenaires impliqués dans le projet :**

- Partenaire(s) privé(s) : Chefs d'entreprises, restaurateurs,
- Partenaire(s) public(s) : ARS, ADEME, communes, syndicats
- Opérateur(s) : sous-traitants de la restauration collective, fournisseurs
- Partenaire(s) financier(s) : ADEME, Conseil Départemental, CAF, Conseil Régional

### 4. Appel à partenaires

**Recherche de retour d'expérience d'une autre collectivité ou d'un acteur ayant conduit une action similaire :** Partenariat recherché sur la formation en matière de santé environnementale vis-à-vis de la sensibilisation des publics "cibles" (formations et/ou conférences).

**Recherche de partenaire(s) opérationnel(s) ou technique(s) dans l'un des champs suivants :**

- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE,
- Populations sensibles/vulnérables,
- Risques émergents (perturbateurs endocriniens, nanomatériaux, vecteurs...)

**Type d'acteur souhaité :** Association, Organisme technique ou scientifique

-----  
A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema**, [l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.](#)